HAL
open science

CIREL - Centre interuniversitaire de recherche en éducation de Lille

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CIREL - Centre interuniversitaire de recherche en éducation de Lille. 2009, Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales. hceres-02032993

HAL Id: hceres-02032993

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032993

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Centre Universitaire de Recherche en Education de Lille (CIREL) - EA 4354

De l'Université Lille 3

Décembre 2008

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Centre Universitaire de Recherche en Education de Lille (CIREL) - EA 4354

De l'Université Lille 3

Le Président de l'AERES	Section des unités de recherche
	Le Directeur
Jean-François Dhainaut	**Pierre Glorieux**

Décembre 2008

Rapport d'évaluation

L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : Centre universitaire de recherche en éducation de Lille (CIREL)

Label demandé : EA

N° si renouvellement : EA 4354

Nom du directeur : M. Bertrand DAUNAY

Université ou école principale :

Université Lille 3

Autres établissements et organismes de rattachement :

Université Lille 1

Date(s) de la visite :

17 novembre 2008

Membres du comité d'évaluation

Président :

M. Denis MEURET

Experts :

M. Marc BRU (Université Toulouse 2 – Le Mirail)

M. Pascal PANSU (Université Grenoble 2)

M. Gérard SENSEVY (Université de Bretagne Occidentale)

M. André TRICOT (IUFM de Toulouse)

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD…..) :

Mme Anne JORRO (CNU)

Observateurs

Délégué scientifique de l'AERES :

Mme Annie VINTER

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

M. Michel CRUBELLIER (VP Lille 3)

M. Isam SHAHROUR (VP Lille 1)

M. Bruno DURIEZ (Chargé de mission SHS Lille 1)

1 • Présentation succincte de l'unité

- Effectif : 61 (48 Lille 3 + 13 Lille 1), tous enseignants-chercheurs, 70 doctorants, 1 e.p.t. techniciens et administratifs ;
- Nombre de HDR : 19 HDR (15 Lille 3 + 4 Lille 1), tous encadrant des thèses ;
- 27 thèses soutenues entre 2004 et 2007 ; 60 (41 Lille 3 + 19 Lille 1) thèses en cours, plus 10 en codirection, dans le cadre de l'école doctorale algéro-française (qui concerne plusieurs universités algériennes) ; 27 sont le fait de salariés, 24 sont sans financement indiqué.
- nombre de membres bénéficiant d'une PEDR : 3 (1 Lille 3 + 2 Lille 1)
- nombre de publiants : 49 (41 Lille 3 + 8 Lille 1), selon les critères de l'AERES.

2 • Déroulement de l'évaluation

Le directeur du CIREL présente le processus qui a conduit à la création du CIREL ainsi que ses premiers effets, sensibles, de rapprochement des trois équipes initiales, puis les responsables de ces trois équipes présentent leur bilan et leur projet. Les différents membres du comité de visite posent des questions auxquelles répondent ces responsables et des chercheurs présents. Le comité de visite rencontre ensuite les VP de Lille 1 et Lille 3 puis une demi-douzaine de doctorants. Il échange enfin à huis clos et s'accorde sur les principales conclusions à tirer de la visite. L'ensemble de la visite s'est déroulé dans d'excellentes conditions.

3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

Le Comité a perçu que le regroupement des trois unités initiales au sein du CIREL était considéré par les équipes comme une chance de développement, ce dont témoignent les efforts sensibles faits en direction de l'intégration et le déroulement même de la visite. Le comité le perçoit d'autant plus que la rencontre avec les VP montre bien que les deux universités de rattachement sont prêtes à soutenir et à appuyer cette évolution.

Cependant, le comité, tout en comprenant et même en appréciant que les décisions, quant à l'organisation, ne précèdent pas de façon artificielle les rapprochements réels, regrette un peu que les projets quant à l'organisation du fonctionnement et de la direction de l'unité apparaissent légèrement en retrait par rapport à ce que le rapprochement en cours et les bonnes relations entre les trois équipes pouvaient laisser attendre. Il engage les trois équipes à mettre en place un processus d'où puisse sortir la définition d'une cohérence de travail dans un domaine commun. L'activité internationale de l'équipe est tout à fait appréciable, y compris les collaborations avec des réseaux américains et canadiens, mais pourrait sans doute être développée davantage en profitant de la situation géographique du CIREL (relations avec la Belgique wallonne et flamande, les Pays Bas en particulier).

4 • Analyse équipe par équipe et par projet

Les chercheurs de PROFEOR s'adressent souvent à des questions vives et émergentes, comme la scolarisation des tsiganes par exemple. Ils témoignent d'une grande activité, d'une visibilité forte dans la communauté des sciences de l'éducation, d'un suivi de nombreux doctorants et de partenariats internationaux significatifs. En revanche, le thème qui les réunit (« le travail éducatif ») a semblé plus une ombrelle qu'un concept heuristique, aidant vraiment au travail de chacun.

THEODILE a visiblement su se constituer en référence et en animateur de la communauté de recherche sur son thème initial de recherche, la didactique du français, et ce, pas seulement au niveau national. Il a su aussi agréger à ce thème de nouveaux objets, en particulier à travers son travail sur les méthodes de recherches en didactique, ou d'autres didactiques, prenant, par exemple, une place éminente au sein de l'approche comparatiste en didactique.

TRIGONE est aussi une équipe dont la réputation est bonne. La séparation récente de l'équipe en deux, une seule d'entre elles rejoignant le CIREL, a des conséquences lourdes qui vont devoir être compensées, une tâche à laquelle cette équipe semble déjà attelée.

5 • Analyse de la vie de l'unité

— **En termes de management :**

Il est trop tôt pour juger du management du CIREL. On relèvera seulement la qualité de la préparation et de l'organisation de la visite, et aussi les remarques énoncées plus haut quant à l'organisation prévue, qui semble s'accommoder d'une grande indépendance des équipes.

— **En termes de ressources humaines :**

Partageant la rareté du personnel logistique des équipes françaises, le CIREL est en outre touché et va l'être plus encore par plusieurs départs d'EC expérimentés. Leur remplacement doit être l'occasion d'attirer des chercheurs de grande qualité.

— **En termes de communication :**

La communication entre les équipes, pour autant que le comité ait pu en juger, semble très bonne. Il en va de même entre les enseignants chercheurs et les doctorants. Par ailleurs, si l'on évoque les efforts de communication de l'unité vers l'extérieur, ceux-ci sont tout à fait certains et satisfaisants.

6 • Conclusions

— **Points forts :**

Certains des objets traités sont bien identifiés et visibles. Les collaborations internationales sont de bon niveau. L'activité est considérable, la notoriété grande, ce dont témoigne le grand nombre de « conférences invitées ». Les doctorants soulignent la qualité et la souplesse de leur suivi.

— **Points à améliorer :**

Les points à améliorer concernent le financement des thèses et la qualité des supports de publication choisis.

— **Recommandations :**

L'unité a entrepris de se montrer plus exigeante dans la sélection des étudiants en thèse, ce qui devrait améliorer rapidement la proportion de thèses soutenues.

Les publications devraient être moins nombreuses mais viser des supports plus exigeants. Le comité compte 276 publications en 4 ans d'après notre décompte, ce qui est honorable pour 61 chercheurs. Cependant, certains EC publient très peu et d'autres beaucoup. Par ailleurs, l'autoévaluation du CIREL relevait, elle, 487 publications et la liste de publications fournie dans le bilan atteint 1045, en se limitant pourtant aux publications du type de celles qui sont recensées par l'AERES (revues à comité de lecture international, communications avec actes, ouvrages ou chapitres scientifiques, édition d'ouvrages scientifiques). Le comité ne peut qu'inciter les chercheurs, non pas à augmenter, mais à concentrer leurs efforts sur un moins grand nombre d'interventions et de publications mais dans des revues de meilleur niveau.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
A	A	A	B	A

Villeneuve d'Ascq, le 10 avril 2009

Jean-Claude DUPAS, Président de l'université Lille 3
Philippe ROLLET, Président de l' Université Lille 1

à

Monsieur Pierre GLORIEUX
Directeur de la section des unités de recherche
AERES
20, rue Vivienne
75002 PARIS

Objet : Réponse au rapport d'évaluation de l'unité de recherche EA 4354 – CIREL – Centre Universitaire de Recherche en Education de Lille

Monsieur le Directeur,

Nous vous sommes reconnaissants de nous avoir transmis le rapport du comité de visite pour le laboratoire CIREL (EA 4354) rattaché aux universités Lille 3 et Lille 1.

Le laboratoire remercie le comité d'experts pour son rapport, ses appréciations positives et ses recommandations. Ajoutons que la qualité d'écoute et les questions posées lors de la visite ont contribué aux excellentes conditions de son déroulement, que le rapport signale.

Le CIREL prend acte du rapport qui lui semble rendre compte des principales dimensions de l'unité de recherche et qui, par ailleurs, est proche de sa propre autoévaluation. Il souhaite simplement faire quelques commentaires afin de préciser certains aspects.

Concernant le processus de fusion de l'unité de recherche, le CIREL entend bien, comme le préconise le rapport, poursuivre l'intégration des équipes dans des projets de recherche transversaux permettant d'assurer un travail de construction scientifique en commun au niveau des objets, des concepts, et des méthodologies. Depuis la visite, plusieurs initiatives ont d'ailleurs été prises en ce sens, qui donneront lieu à des recherches d'envergure internationale et permettront de faire du CIREL une unité à forte cohérence interne. Mais si nous avons tenu à maintenir la spécificité des équipes et de leurs spécialités, c'est qu'elle nous semble précisément le garant de la qualité et de la cohérence du travail entrepris. Le maintien de ces spécificités ne signifie pas cependant une « indépendance des équipes » (p. 6 du rapport). Notre choix d'instituer un directoire (composé du directeur du CIREL, également directeur de Théodile, Bertrand Daunay, de la directrice de Proféor, Patricia Remoussenard et du directeur de Trigone, Jean Clénet) avait pour objectif et a comme effet, depuis plusieurs mois, de contribuer à l'intégration des équipes au sein d'une unité de recherche cohérente, par un mode de direction fondée sur la collégialité et la délibération. La perception d'un fonctionnement indépendant des équipes dans l'organisation générale du CIREL tient probablement au fait que notre rapport a été écrit avant même que nous ayons appris, le 1er octobre 2008, incidemment et sans notification officielle, que le CIREL avait été reconnu comme équipe d'accueil par la DGES (suite au dossier établissant la fusion du CIREL, qui avait été présenté en octobre 2006 à mi-quadriennal).

.../...

Les recommandations du comité de visite rencontrent d'ores et déjà nos préoccupations : nous nous attachons à améliorer les processus d'entrée des étudiants en thèse et à conforter le suivi des doctorants actuels, dans le but d'augmenter la proportion des thèses soutenues ; nous mettons en œuvre également l'accompagnement des membres du CIREL à la production scientifique, dans le cadre d'une politique de publication en renouvellement. Nous continuons à développer les points forts qui nous sont reconnus, notamment pour ce qui est des collaborations internationales (que nous sommes en train d'amplifier) et de l'importante activité qui explique notre grande notoriété, que souligne le rapport.

Pour ce qui est du nombre des publications et des publiants, l'écart entre les chiffres donnés par le comité de visite et par le CIREL dans son autoévaluation nous surprend, dans la mesure où notre décompte se fondait sur les critères publiés par l'AERES et sur les indications fournies par Denis Meuret, président du comité de visite, dont nous reproduisons ici la synthèse :

– *Décompte des publications*

Publication dans une revue classée A ou B dans la liste de l'AERES.....1 point
Chapitre d'ouvrage ou ouvrage de recherche publié dans une édition universitaire nationale.....1 point
Chapitre d'ouvrage ou ouvrage de recherche publié dans une édition universitaire régionale .....0,5 point
Communication dans un colloque international (avec comité de sélection) publiée dans des actes ....0,5 point

– *Décompte des publiants*

Selon le critère affiché par l'AERES sur son site, un chercheur ou un enseignant-chercheur en SHS est considéré comme publiant si sa production scientifique de rang A est au moins égale en quatre ans à 2 publications.

C'est la prise en compte de ces critères qui nous a permis de distinguer 487 publications (et non 276) parmi les 1045 publications effectives. Nous croyons par ailleurs important de maintenir une politique de publication en direction du monde socioprofessionnel. En effet, en sciences de l'éducation, comme dans un certain nombre d'autres disciplines, un ensemble de publications et de travaux assurent la diffusion des recherches et nous permettent d'entretenir des relations avec les milieux professionnels qui sont en lien étroit avec nos recherches et qui, souvent, les alimentent.

Ces commentaires s'articulent à la prise en compte des recommandations générales du rapport par le laboratoire. La visite du comité d'experts et son rapport contribueront à sa réflexion collective dans le processus actuel de construction du CIREL, qui sera poursuivi en prenant en compte à la fois les exigences scientifiques et l'adéquation à la demande sociale.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Philippe ROLLET
Président de l'université Lille 1

Jean-Claude DUPAS
Président de l'Université Lille 3